



# Procès Verbal

## Assemblée Générale de Brest à Pied et à Vélo

### 24 mars 2018

Début de l'AG: 10h15 - Fin de l'AG : 12h15

Les rapports d'activités, compte de résultat et bilan 2017, le plan d'actions 2018 et le budget prévisionnel 2018 ont été diffusés au préalable sur le site internet [bapav.org](http://bapav.org). Les rapports d'activités 2017 et le plan d'actions 2018 étaient également disponibles en version papier lors de l'AG. Le rapport moral a été lu lors de l'AG, les rapports financiers (2017 et budget prévisionnel 2018) ont été explicités via une projection murale.

La convocation contenant l'ordre du jour a été envoyée à tou.te.s les adhérent.e.s par courrier papier le 19 février, et a été rappelée par mail, via la lettre d'info, le 06 mars.

L'assemblée générale ayant été convoquée en accord avec les statuts, elle peut se tenir.

Secrétaire de séance : Mélanie Meslin, en l'absence d'Emma Frostin, secrétaire.

---

### **I – Choix du mode de vote des décisions**

Personne ne s'est prononcé.e pour un vote à bulletin secret : les votes se font à main levée.

### **II – Lecture du rapport moral**

### **III – Rapport d'activités 2017**

Le rapport d'activités a également été présenté sous forme de panneau d'affichage avant le début de l'assemblée.

### **IV – Plan d'actions 2018**

#### ***Question de l'assemblée :***

Concernant votre activité d'atelier vélo, j'ai ouï-dire qu'ailleurs il y a des relations tendues avec des vélocistes (commerçants-réparateurs de vélos) qui jugent que cela crée de la concurrence déloyale. Qu'en est-il ici ?

#### ***Réponses :***

*Thomas, ancien employé Vélozen et ancien trésorier de BaPaV :* les vélocistes sont heureux de

l'activité de l'atelier vélo, qui encourage la pratique du vélo au quotidien ; ce ne sont pas les mêmes publics – il y a des cyclistes qui n'ont pas envie de mettre les mains dans le cambouis, et inversement il y a des cyclistes qui n'ont pas les revenus pour faire réparer leur vélo. Des partenariats informels existent entre les vélocistes et BaPaV (en particulier Vélozen et HobbyCycles/Orbea, qui donnent des pièces à BaPaV, et dont les employés mécaniciens sont également bénévoles à BaPaV ; BaPaV passent commande des consommables neufs via Vélozen).

*Amélie, coordinatrice BaPaV* : nous faisons partie du réseau des ateliers vélos participatifs et solidaires L'Heureux Cyclage, via lequel nous sommes au courant de la problématique. Nous avons un atelier d'auto-réparation, et non de réparation. Il faut cependant tenir compte de cette question, en particulier si l'on souhaite faire reconnaître l'intérêt général porté par l'association (la préfecture accepte cette reconnaissance si l'association exerce une activité non-lucrative, c'est à dire, entre autres critères, qui ne doit pas entrer en concurrence avec les entreprises).

### ***Proposition d'augmentation du tarif d'adhésion à partir de mars 2018:***

Tarif actuel :

5€ étudiant.e.s et personnes à faibles revenus

10€ tarif classique

15€ adhésion famille

50€ adhésion structure

Tarif envisagé :

5€ étudiant.e.s et personnes à faibles revenus (pas de changement)

20€ ou 15 Héol tarif classique

15€ + 5€ par membre supplémentaire adhésion foyer

50€ adhésion structure (pas de changement)

Explication du changement :

volonté d'encourager le paiement en Héol ; volonté d'accroître l'auto-financement de l'association ; volonté de ne pas faire de distinction entre les familles et les colocataires/les pacés/les concubins et de raisonner en termes de lieu d'habitation commun ; beaucoup d'associations vélos/ateliers vélos ont un tarif classique 20 euros ou plus ; volonté de garder néanmoins l'adhésion accessible au plus grand nombre

## **V - Présentation des rapports financiers : compte de résultat et bilan 2017, budget prévisionnel 2018**

Résumé succinct des échanges :

- le poste de dépenses le plus important est les charges de personnel
- la source de revenus la plus importante provient de Brest métropole (convention, COTEC, AAP Plan Piéton) ; le financement COTEC est reconduit jusqu'en 2019 inclus
- l'aide Contrat Aidé se termine en mai 2018
- nous comptons sur l'aide à l'emploi du Conseil Régional jusqu'en 2019 inclus
- BaPaV a maintenant un fonds de roulement
- le budget prévisionnel indique 2017, 2018 et 2019, afin d'informer les scénarios sur lesquels le conseil d'administration devra statuer en 2018 (création d'une réserve, montant de la réserve, décision d'une embauche ou recrutement stagiaire...)

## **VI - Présentation des candidatures au Conseil d'Administration et vote**

Les administrateurs et administratrices sortant.e.s sont :

Charles André  
Alain Lasseigne  
Stéphane Faure  
Thierry Terre  
Cécilia Laurent  
Maëtte Lanuzel  
Jérôme Sawtschuk  
William Le Bouquin  
Sébastien Guerri  
Philippe Morvan  
Emma Frostin

Les nouvelles candidatures sont au nombre de 11 :

Cécilia Laurent  
Maëtte Lanuzel  
Jérôme Sawtschuk  
William Le Bouquin  
Sébastien Guerri  
Philippe Morvan  
Marie-Nicole Fayet  
Pierre Lesvenan  
Maël Michon  
Mélanie Meslin  
Lola Jacques-Rémy

## **VOTES**

Nombre de votant.e.s : 30

## **Rapport moral**

Pour à l'unanimité

## **Rapport d'activités 2017**

Pour à l'unanimité

## **Compte de résultats et bilan 2017**

Abstention : 3  
contre : 0  
pour : le reste

## **Budget prévisionnel**

Abstention : 1  
contre : 0  
pour : le reste

## **Plan d'actions 2018**

Abstention : 3  
contre : 0  
pour : le reste

## **Élection du nouveau Conseil d'administration**

Abstention : 5  
contre : 0  
pour : le reste